



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – GRAND PUBLIC

1. Dispositions liminaires

1.1 Généralités

Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par les entités de la SAS ZooParc de Beauval, à savoir le ZooParc de Beauval, l'hôtel Les Jardins de Beauval, la Résidence Les Hameaux de Beauval et l'hôtel Les Pagodes de Beauval (ci-après nommé « les hébergements ») avec des non professionnels des voyages.

Selon le type de produit vendu, des conditions particulières s'appliquent.

Le ZooParc de Beauval vend des billets, produits et prestations, les hébergements vendent des prestations d'hébergement dites « sèches » et des forfaits, au sens de l'article 2, loi du 13 juillet 1992.

Les présentes conditions générales et les conditions particulières applicables selon le produit vendu sont parties intégrantes du contrat de vente. Elles rentrent en vigueur le 01/01/2014 et annulent et remplacent toute autre condition de vente diffusée antérieurement.

1.2 Capacité

Tout client de la SAS ZooParc de Beauval reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans les conditions de vente présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

Tout client de la SAS ZooParc de Beauval reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions de vente avant d'avoir passé sa commande. Dès lors, la prise de commande entraîne son entière adhésion aux conditions générales et particulières de vente de la SAS ZooParc de Beauval et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

1.3 Affichage des prix

Tous les prix sont affichés en Euros. La TVA est toujours comprise. La taxe de séjour en vigueur est à régler lors de votre réservation.

1.4 Garantie de visite

Le ZooParc de Beauval est ouvert tous les jours de l'année, de 9h à la tombée de la nuit. Si certaines parties du ZooParc n'étaient pas visibles (ex : pour cause de travaux), cette fermeture partielle serait annoncée avant le passage en caisse et ne pourrait donner lieu à un quelconque remboursement.

1.5 Force majeure

On entend par force majeure tout évènement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit la SAS ZooParc de Beauval, soit le client, soit l'agence ou les prestataires de services impliqués dans la réalisation de la sortie ou du voyage, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par le contrat.

De convention expresse, il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, du personnel, insurrection, émeute et prohibition quelconque édictée par les autorités gouvernementales ou publiques, ainsi que des conditions météorologiques extrêmes.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques.

Parallèlement, chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent du cas de force majeure : en conséquence, le client supportera seul les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite de sa visite ou son séjour.

1.6 Informatique et Libertés

En application de la Loi 78-17 dite Informatique et Libertés, les clients sont avertis que leur commande fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Le droit d'accès et de rectification garanti par la loi s'exerce auprès de la SAS ZooParc de Beauval en son Siège.



1.7 Règlement intérieur

Dans chaque établissement de la SAS ZooParc de Beauval, le Règlement Intérieur est librement consultable. En cas de non-respect des dispositions du Règlement Intérieur ou du Plan d'Evacuation, le personnel est habilité à procéder à l'expulsion de tout contrevenant sans recours possible. Les Clients expulsés dans ce contexte ne peuvent en aucun cas obtenir le remboursement des Prestations.

1.8 Réclamations

Tout incident survenu sur les sites de la SAS ZooParc de Beauval et pouvant engager la responsabilité de cette dernière devra faire l'objet d'une déclaration auprès des services d'accueil du site le jour même de l'incident.

Toute réclamation autre doit être adressée dans les 15 jours suivant l'objet de la réclamation :

2. CONDITIONS PARTICULIÈRES ZOOPARC DE BEAUVAL

2.1 L'achat billetterie

L'achat de la billetterie s'effectue :

- au guichet du ZooParc de Beauval, situé à Saint Aignan sur Cher (41110)

- sur le site Internet www.zoobeauval.com

Procédure de commande en ligne sur le Site Internet : la commande est passée en langue française. A cet effet, le Client choisit les Prestations et les place dans son panier. Après avoir cliqué sur « Commander », il reporte ses informations dans les champs prévus à cet effet, puis il vérifie la Commande, incluant la désignation, le prix et les modalités de paiement des Prestations, ainsi que la participation aux éventuels frais de dossier, avant de la valider.

Les billets ainsi achetés peuvent être imprimés ou téléchargés sur mobile.

2.2 Effet de la Commande

La Commande est ferme et définitive pour le Client qui ne peut l'annuler ou la modifier que dans les conditions prévues par les CGV.

Par email à

service.client@leshotelsdebeauval.com pour les séjours à l'hôtel Les Jardins de Beauval, la Résidence Les Hameaux de Beauval et l'hôtel Les Pagodes de Beauval

et service.client@zoobeauval.com pour la visite du ZooParc de Beauval

2

ou par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à :

ZooParc de Beauval - 41110 Saint Aignan sur Cher

1.9 Litiges

En cas de litige et faute d'accord amiable, le tribunal compétent sera celui du lieu de situation de la SAS ZooParc de Beauval.

2.3 Prix

Les prix des Prestations sont ceux indiqués sur les brochures du ZooParc de Beauval et/ou sur son Site Internet. Ils sont exprimés en euros et TTC.

Ils ne comprennent pas les dépenses personnelles des Clients au sein du ZooParc de Beauval, ses hôtels ou restaurants (notamment les repas).

Lorsque le tarif est conditionné par l'âge des enfants, l'âge des enfants le premier jour de l'exécution des Prestations est pris en compte. Un justificatif de l'âge des enfants pourra être demandé à tout moment par le personnel du ZooParc de Beauval ; à défaut de présentation d'un tel justificatif, il sera fait application du tarif adulte.

De même, il pourra être demandé à tout bénéficiaire d'un tarif réduit d'apporter la preuve d'éligibilité.

2.4 Conditions des Prestations

Les titres d'accès sont soit soumis à une fin de validité et valables uniquement pour la période qu'ils mentionnent (billet période), soit valables à la date indiquée sur le billet (billet daté).



3. CONDITIONS PARTICULIÈRES HÔTELS LES JARDINS DE BEAUVAL / LES PAGODES DE BEAUVAL

3.1 Offre préalable

L'offre préalable mentionnée dans la loi du 13 juillet 1992 est constituée des informations données sur le site Internet www.leshotelsdebeauval.com, par mail ainsi que par les présentes Conditions de vente.

3.2 Tarifs

Tarifs particuliers :

Les tarifs faisant l'objet de règles particulières, tels que les suppléments chambre individuelle et les gratuités enfants, sont fournis à titre indicatif. Si une modification devait affecter le montant de ces tarifs, nous en informerions le Client avant confirmation de sa commande.

Les prix figurant dans les documents commerciaux et sur le site www.leshotelsdebeauval.com sont exprimés en euros et TTC. Ils sont susceptibles d'être révisés à tout moment en fonction de l'actualité des sites ou de révision de politique tarifaire. Un tarif indiqué sur une option ou un devis peut également évoluer. Le tarif définitif est celui appliqué le jour de la réservation ferme.

3.3 Prestations comprises dans le forfait

Seules les prestations mentionnées explicitement dans le Formulaire de commande ou de réservation font partie du forfait.

Le nombre de repas dépend du nombre de nuits passées à l'hôtel. La demi-pension débute avec le dîner du jour de l'arrivée et prend fin avec le petit déjeuner suivant la dernière nuit : elle comprend un petit déjeuner et un dîner par jour. Dans le cadre de la demi-pension, les boissons ne sont pas comprises, sauf exception dûment mentionnée dans le descriptif.

Les hôtels de Beauval se réservent le droit d'imposer un minimum de 2 nuits par séjour sur certaines dates de l'année. Ces dates sont disponibles sur simple demande.

Les prestations des forfaits ne pourront s'exercer que pour le(s) jour(s) choisis par le Client lors de la passation de la commande.

3.4 Conditions relatives aux billets

Les billets d'accès au ZooParc de Beauval seront imprimables directement par le client via son propre matériel ou pourront être remis auprès de l'hôtel réservé, soit les Pagodes de Beauval ou les Jardins de Beauval, lors de son arrivée et sur présentation de la confirmation écrite (ou courrier électronique).

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les billets sont en bon état afin d'éviter l'interdiction d'accès au ZooParc de Beauval.

Les billets qui ont déjà été utilisés ne seront pas acceptés.

Il est strictement interdit de photocopier ou dupliquer les billets.

3.5 Conditions de réservation

Quelle que soit la date de réservation, le règlement intégral du prix doit être effectué le jour même de la réservation, en euros et par l'un des moyens de paiement indiqués lors de la réservation.

En cas d'annulation, au plus tard 7 jours avant la date de début de séjour, l'intégralité du montant réglé est reversée au Client.

En application de l'article L. 121-20-4 du code de la consommation, le client ne bénéficie pas du délai de rétractation de 7 jours prévu par l'article L. 121-20 du même code.

3.6 Modification de réservation à la demande du client

Toute demande de modification devra être effectuée auprès de la centrale de réservation par téléphone au 02 54 75 6000 ou par mail à l'adresse suivante : reservations@leshotelsdebeauval.com

Aucune modification ne peut être effectuée sur le site internet.

Dans certains cas, il pourra être demandé au Client de confirmer sa demande de modification par écrit avant qu'elle ne puisse être traitée.

Toute modification donnera lieu à l'envoi d'une nouvelle lettre de confirmation faisant apparaître les éléments de la réservation à jour des modifications effectuées.



Il appartient au Client de vérifier à réception que les éléments contenus dans cette lettre de confirmation sont conformes à sa demande et de signaler immédiatement toute anomalie.

Aucune modification ne peut intervenir sur les prestations indiquées comme non modifiables et non remboursables, à l'exception de l'ajout de prestations supplémentaires. Tout ajout ainsi effectué sera définitif.

3.7 Annulation à la demande du client

Toute annulation devra être adressée à l'hôtel Les Jardins de Beauval ou à l'hôtel Les Pagodes de Beauval par télécopie ou par Email, avec le numéro de réservation. Cette annulation doit intervenir au plus tard 7 jours avant le début du séjour prévu. La date de réception du fax ou de l'Email sera la date retenue pour l'annulation.

Le non-respect par le Client de l'échéancier sera considéré par l'hôtel Les Jardins de Beauval ou l'hôtel Les Pagodes de Beauval comme une annulation demandée par le Client sans respect des conditions de forme précisées ci-dessus.

Sans assurance annulation, les sommes versées seront conservées, quel que soit le motif de l'annulation.

Il sera donc conservé ou prélevé des indemnités d'annulation qui se décomposent comme suit :

Au plus tard 7 jours avant l'arrivée

→ Remboursement de l'acompte

De 7 à 1 jour(s) avant l'arrivée

→ Le montant total de l'acompte sera conservé.

Annulation le jour de l'arrivée ou non présentation

→ Le montant total de l'acompte sera conservé.

Une interruption du séjour ne pourra donner droit à un remboursement des prestations réservées.

Aucune annulation ne peut intervenir sur les prestations indiquées comme non modifiables et non remboursables.

3.8 Assurance Annulation

Nos prix ne comprennent pas d'assurance Annulation. Le Client peut toutefois en souscrire une avec la compagnie Gritchen Affinity selon les conditions spécifiques librement consultables sur le site :

CGV Grand Public SAS ZooParc de Beauval

<http://souscription.safebooking.com/alg-beauval>

Cette souscription fait l'objet d'un contrat entre la compagnie Gritchen Affinity et le Client sur la base de 4,90% du montant TTC du séjour et doit être obligatoirement souscrite au moment de la réservation. Après conclusion de l'assurance annulation, le remboursement de la cotisation est exclu.

En cas d'annulation ou d'interruption de séjour à moins de 7 jours de la date d'arrivée pour une cause rentrant dans le cadre du contrat souscrit, vous devez déclarer votre sinistre sur :

<http://souscription.safebooking.com/alg-beauval>

Le Client devra cependant prévenir Les Hôtels de Beauval de son annulation par téléphone et mail.

3.9 Modes de paiement

La SAS ZooParc de Beauval accepte les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard /Mastercard, ainsi que les chèques et chèques vacances (ANCV). Les espèces ne sont acceptées que pour les paiements effectués sur place.

En cas de défaut de paiement, ou si le règlement n'est pas effectué dans les délais impartis, la SAS ZooParc de Beauval se réserve le droit d'annuler la réservation et le cas échéant les billets qui auront été remis. Des frais calculés sur la base des frais d'annulation applicables à chaque type de prestation pourront être retenus.

En cas de paiement par carte bancaire, la SAS ZooParc de Beauval n'est pas responsable de tous frais sur les transactions par carte bancaire occasionnés le cas échéant par la variation du taux de change ou pour d'autres raisons.

La personne qui réserve pour les autres personnes est responsable solidairement de l'intégralité du prix.

3.10 Possession des chambres

Il est de règle en hôtellerie internationale de prendre possession de la chambre à partir de 16 heures et de libérer celle-ci avant 12 heures.

3.11 Délogement

Les hôtels de Beauval se réservent le droit de déloger ses clients d'un hôtel à l'autre si l'exploitation le nécessite et notamment en cas d'événement privatif.



Ce délogement sera réalisé au sein d'une même catégorie, voire supérieure.

4. CONDITIONS PARTICULIÈRES

RÉSIDENCE LES HAMEAUX DE BEAUVAL

4.1 Offre préalable

L'offre préalable mentionnée dans la loi du 13 juillet 1992 est constituée des informations données sur le site Internet www.leshameauxdebeauval.com, par mail ainsi que par les présentes Conditions de vente.

4.2 Tarifs

Tarifs particuliers :

Les tarifs faisant l'objet de règles particulières, tels que les suppléments, sont fournis à titre indicatif. Si une modification devait affecter le montant de ces tarifs, nous en informerions le Client avant confirmation de sa commande.

Les prix figurant dans les documents commerciaux et sur le site www.leshotelsdebeauval.com sont exprimés en euros et TTC. Ils sont susceptibles d'être révisés à tout moment en fonction de l'actualité des sites ou de révision de politique tarifaire. Un tarif indiqué sur une option ou un devis peut également évoluer. Le tarif définitif est celui appliqué le jour de la réservation ferme.

4.3 Prestations comprises dans le forfait

Seules les prestations mentionnées explicitement dans le descriptif de la location font partie du forfait.

4.4 Conditions de réservation

Toute réservation doit être accompagnée d'un versement incluant des frais de dossier de 15 €. Ces frais de dossier ne sont exigés qu'une fois par réservation, quel que soit le nombre de logements ou prestations réservés.

L'acompte correspond à 30% du prix global de la location et des éventuelles prestations complémentaires, avec un minimum de 150 €. Si le montant de la location et des prestations réservées n'atteignait pas ce montant, la totalité du séjour serait alors éligible.

4.5 Paiement du solde

L'intégralité du prix de la location et des éventuelles prestations annexes est éligible 6 semaines avant le début du séjour.

4.6 Modes de paiement

La SAS ZooParc de Beauval accepte les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard /Mastercard, ainsi que les chèques et chèques vacances (ANCV). Les espèces ne sont acceptées que pour les paiements effectués sur place.

4.7 Annulation à la demande du Client

Toute annulation devra être adressée par email ou par télécopie à la Résidence Hameaux de Beauval avec le numéro et le nom de la réservation. La date de réception du fax ou de l'Email sera la date retenue pour l'annulation.

Le non-respect par le Client de l'échéancier sera considéré par la Résidence Les Hameaux de Beauval comme une annulation demandée par le Client sans respect des conditions de forme précisées ci-dessus.

- À plus de 8 semaines (> 56 jours) de la date d'arrivée
→ L'acompte sera remboursé. Les frais de dossier sont acquis aux Hameaux de Beauval.

- De 6 à 8 semaines (de 43 à 56 jours) avant la date d'arrivée
→ L'acompte ainsi que les frais de dossier sont acquis aux Hameaux de Beauval

- À partir de 6 semaines (=42 jours) de la date d'arrivée
→ La totalité du montant de la réservation est acquise aux Hameaux de Beauval.

Une interruption du séjour ne pourra pas donner droit à un remboursement des prestations réservées.

Sans assurance annulation, les sommes versées seront conservées, quel que soit le motif de l'annulation.

4.8 Assurance Annulation

Nos prix ne comprennent pas d'assurance Annulation. Le Client peut toutefois en souscrire une avec la compagnie Gritchen Affinity selon les conditions spécifiques librement consultables sur le site :

<http://souscription.safebooking.com/alg-beauval>



Cette souscription fait l'objet d'un contrat entre la compagnie Gritchen Affinity et le Client sur la base de 4,90% du montant TTC du séjour et doit être obligatoirement souscrite au moment de la réservation. Après conclusion de l'assurance annulation, le remboursement de la cotisation est exclu.

En cas d'annulation ou d'interruption de séjour à moins de 7 jours de la date d'arrivée pour une cause rentrant dans le cadre du contrat souscrit, vous devez déclarer votre sinistre sur :

<http://souscription.safebooking.com/alg-beauval>

Le Client devra cependant prévenir Les Hôtels de Beauval de son annulation par téléphone et mail.

4.9 Modification de typologie d'appartement ou de prestations complémentaires

Nous nous efforcerons d'accepter autant que possible les demandes de modification de typologie / taille de location ou de prestations complémentaires dans la limite des disponibilités.

- si le montant de la réservation après modification s'avère être inférieur au montant de la réservation avant modification, nous considérons celle-ci comme une annulation partielle dont les éventuelles pénalités se reportent à l'article 4.6 des présents CGV.

Aucun frais ne sera retenu pour toute modification de typologie ou prestations pour un montant de réservation supérieur au montant de la réservation avant modification. Seul le supplément correspondant à la prestation choisie sera facturé.

4.10 Modes de paiement

La SAS ZooParc de Beauval accepte les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard /Mastercard, ainsi que les chèques et chèques vacances (ANCV). Les espèces ne sont acceptées que pour les paiements effectués sur place.

4.11 Possession des locations

Le Client pourra prendre possession de la location à partir de 16 heures et devra libérer celle-ci avant 10 heures.